



Source : CPIE Seignanx Adour



Vie du site

Comité de Pilotage



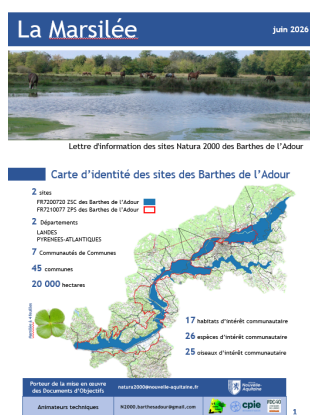
Réuni le 12 mars 2026 à Saint-Etienne-d'Orthe, la réunion du Comité de Pilotage des sites des Barthes de l'Adour a été l'occasion pour les animateurs de présenter le bilan de leur travail en 2025 avec notamment le dépôt de 5 contrats Natura 2000 dont 3 Créations d'ilot de bois sénescents. Le bilan 2025 est disponible ainsi que le compte-rendu du COPIL en téléchargement sur le site barthesmidouze.n2000.fr dans l'onglet dédié aux sites des Barthes et à la vie du site

La Marsilée

La Marsilée est la lettre d'information des sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour en complément de cette newsletter.

Cette année, suite aux élections municipales de mars et l'arrivée de nouveaux élus. Nous vous proposons une lettre sur le dispositif Natura 2000 et les différents outils disponibles.

Vous pouvez télécharger cette lettre [ici](#) et les anciens numéros sur le site barthesmidouzemarensin.n2000.fr dans un onglet dédié.



La Marsilée à 4 feuilles

appelée aussi trèfle d'eau (la photo illustre bien pourquoi !), est en fait une petite fougère. Elle était présente dans les Barthes de l'Adour, dans les lacs de tonnes ou les dépressions humides des barthes basses. La plupart de ces stations ont disparu chassées par le développement des jussies exotiques.

Nous avons donné son nom à notre lettre d'information.



Articles

Thématique Vieilles Forêts

Retour sur le colloque VIEILLES FORETS du 27 AVRIL 2026 à Préchacq-les-Bains

70 personnes sont venues pour assister à cette rencontre autour des vieilles forêts. Le matin était consacré aux interventions en salle téléchargeables [ICI](#)

- Présentation du [projet régional](#) Vieilles Forêts, par Anna HOVER du CBNSA,
- Prise en compte des forêts dans les documents d'urbanisme par Mathieu LARRALDE de la Comcom du Seignanx et Géraldine LAFARGUE du CPIE
- Contrats Natura 2000 Bois sénescents par Léa GOUTAUDIER du CPIE et témoignage de Nicolas Betbeder, propriétaire engagé
- Prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la gestion sylvicole et les aménagements forestiers Bruno HUGONNET de l'ONF
- Projets départementaux des aires protégées par Magali Bertrand de la DDTM des Landes

et l'après-midi à une visite sur le terrain de deux boisements communaux de Préchacq : l'un identifié comme "Vieille forêt remarquable" par le CBNSA et l'autre engagé en contrat Natura 2000 "Bois sénescents".

Nous remercions tous les intervenants et les participants pour leur intérêt et la qualité des présentations et des échanges.



Contrat Bois sénescents à Port-de-Lanne

Quand on s'engage dans un contrat Bois sénescents Natura 2000, on s'engage à conserver pendant 30 ans les arbres et les sous-bois sans aucune intervention ni mécanique, ni manuelle sur une parcelle donnée. La rémunération est de 4 500 €/ha au maximum (suivant le nombre d'arbres engagés) payable en une seule fois pour les 30 ans.

La commune de Port-de-Lanne, accompagnée par l'Office National des Forêts, s'est engagée sur **4.2 ha** de forêt communale avec **150 arbres** sénescents identifiés.

Ce contrat Bois sénescents sur la chênaie alluviale de Paureille participe à la conservation des habitats naturels 91FO Chênaies alluviales et 91E0* Aulnaie-Frênaie alluviale mais aussi aux espèces animales d'intérêt communautaire :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1220 Cistude d'Europe | 1088 Grand capricorne |
| 1308 Barbastelle | A236 Pic noir |
| 1083 Lucane cerf-volant | |



Cistude dans un fossé de la forêt en avril 2025



Concours général agricole Prairies et parcours

Barthes Nature organise la 3^{ème} édition du Concours général agricole pour les pratiques agroécologiques Prairies et Parcours des Barthes de l'Adour (session 2027).

Ce concours récompense la qualité floristique des prairies quand elle est liée à des modalités d'exploitation adaptées.

Cette année, quatre candidats étaient en lice pour le concours local. Leurs parcelles se situent respectivement sur les communes de Saubusse, Rivière-Saas-et-Gourby et Orist dans la catégorie "prairies humides de plaine fauchées puis pâturées".

Présidé par un ancien exploitant des Barthes, le jury était composé du Lycée agricole de Dax-Oeyreluy et de la Chambre d'Agriculture des Landes pour la partie Agronomie & Zootechnie, du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique pour la partie Floristique, du CPIE Seignanx Adour pour la partie Apiculture & Faune sauvage.

L'audit des candidats et la visite des prairies a eu lieu le jeudi 11 juin.

Le jury a délibéré sur toutes les caractéristiques du binôme Exploitant/Prairie, diversité & qualité floristique, fonctionnalité écologique, richesse en insectes mais également qualité du fourrage, lien entre la gestion agricole et la prairie et, à **l'unanimité**, le lauréat des Barthes de l'Adour est :



Joffrey CHACHOUR
29 ans
éleveur de chevaux et de bazadaises
Rivière-Saas-et-Gourby



Notre lauréat défendra le territoire des Barthes de l'Adour au concours national. La remise des prix aura lieu lors du Salon International de l'Agriculture de Paris en février 2027.

VOS ANIMATEURS :



FINANCEURS :





Source : CPIE Seignanx Adour



Les Barthes communales



Certaines communes des Barthes de l'Adour présentent de grandes surfaces de prairies en propriété communale.

Un programme de travaux financé par le **Département des Landes** et l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne** et mis en œuvre par le **CPIE Seignanx Adour** dans le cadre des espaces naturels sensibles permet d'aider les communes à entretenir ces espaces de grand intérêt paysager et écologique.

L'objectif est de maintenir un équilibre fragile par un travail collectif entre les communes propriétaires, les éleveurs et leur bétail, les syndicats de rivière pour le réseau hydraulique, les Fédérations de chasse et de pêche pour les usages et, enfin, les animateurs Natura 2000.

La gestion des crues, le contrôle des espèces exotiques envahissantes et la gestion pastorale font partie des défis que doit relever cette équipe pour préserver ce paysage exceptionnel. **Venez les découvrir !**

Toutes ces Barthes sont accessibles par des [sentiers balisés](#).

A chaque Newsletter, nous vous présentons une de ces barthes communales.

Rivière-Saas-et-Gourby

une commune engagée en MAEC et en ENS!

Près de **150 ha** de prairies d'un seul tenant sont pâturées par des bovins et des équins. Barthe très basse, elle est très envahie par la jussie. La commune et ses financeurs dépensent argent et énergie à la contrôler afin de conserver des graminées pour le bétail. Chaque année (et on ne peut faire de pause !!), la jussie est fauchée et exportée pour laisser les autres plantes se développer. Un sentier du PDIPR traverse ce paysage exceptionnel. Nous ne pouvons que vous conseiller d'aller vous y promener, enfin sous une météo plus fraîche. ☀️

La partie Est de la barthe est gérée par la [Fédération Départementale des Chasseurs des Landes](#) qui, historiquement, joue un rôle majeur dans la préservation des zones humides du département. Sur la barthe de Rivière-Saas-et-Gourby, afin de maintenir ses richesses écologiques, elle assure la gestion conservatoire de 23,5 ha, composés de prairies humides et d'un plan d'eau: habitats favorables à une grande diversité d'espèces. Classée en réserve de chasse et de faune sauvage, ce secteur constitue un espace privilégié pour la biodiversité locale.

Chaque année, la Fédération consacre 10 000€ à l'entretien des prairies et à la lutte contre l'exotique jussie. Les interventions annuelles portent sur environ 12 ha et comprennent la fauche, l'ensilage, et l'export de la biomasse afin de limiter la prolifération de la jussie et de préserver les habitats naturels.

L'ensemble de ces travaux vise à maintenir des conditions optimales pour l'accueil des oiseaux d'eau en période hivernale, en conservant des milieux ouverts, fonctionnels et riches en ressources.



La commune d'Heugas au chevet de l'Agrion de mercure



Agrion de mercure

Quand élus, techniciens et animateurs Natura 2000 se rencontrent, de belles initiatives naissent. C'est ainsi qu'en 2025 la commune de Heugas met en place des actions pour l'Agrion de mercure sur un cours d'eau où l'animateur sait que la libellule est présente. La végétation est entretenue par les services techniques et l'animateur propose d'adapter les périodes de coupes pour favoriser l'agrion. Résultat instantané : la végétation se développe naturellement et l'agrion peut continuer à profiter de ces quelques mètres de cours d'eau pour y réaliser son cycle de vie : de la larve cachée dans la végétation aquatique à la belle demoiselle bleue et noire ornée d'une tête de taureau (mercure) sur son abdomen.

Pour en savoir +

Action mise en place
Sur les bords du cours d'eau, pas de fauche ni de broyage de la végétation entre fin avril et le 15 sept.

Avant



Après



AGENDA



6 juillet - Soirée Chauves-souris à Téthieu

Il y a encore tellement à apprendre de ces mammifères volants ! Indispensables à l'équilibre de nos écosystèmes, les Chiroptères ont vraiment tout pour plaire ! Laissez-vous convaincre par le spécialiste du CPIE Seignanx Adour qui pourra répondre à toutes vos questions sur le sujet ! Rendez-vous à 21h30 devant l'église de Téthieu. Tout public
[Information et inscription obligatoire ici](#)

8 & 9 juillet - Formation sur les Habitats

Vous souhaitez acquérir les bases méthodologiques et bibliographiques nécessaires pour identifier, délimiter, suivre et évaluer l'état de conservation sur le terrain d'un habitat à partir d'une végétation ?

Les Conservatoires Botaniques Nationaux Sud-Atlantique et Pyrénées Midi-Pyrénées vous proposent une formation générale sur les habitats naturels au CPIE à St-Martin-de-Seignanx. La formation est prioritairement ouverte aux animateurs de sites Natura 2000, agents des services de l'État, de la Région ou des collectivités locales. D'autres corps de métiers pourront être acceptés dans la limite des places disponibles. Gratuit, inscription obligatoire [via ce formulaire](#). Accessible à des niveaux débutants et initiés.



24 septembre - Colloque Tourbières

L'association [GET "Groupe d'Études des Tourbières"](#) qui regroupe des spécialistes et gestionnaires de tourbières en France va tenir ses rencontres annuelles dans le sud Landes avec la collaboration de structures locales (Réserves Naturelles du Marais d'Orx et de l'Etang Noir et CPIE Seignanx et Adour).

Un colloque est prévu sur la journée du jeudi 24 septembre à la Réserve Naturelle du Marais d'Orx avec des présentations sur la thématique "Tourbières et changements climatiques". Il est ouvert aux différents partenaires locaux des gestionnaires des tourbières. Inscription [ici](#)

6 octobre - La Tourbière de Passeben

A St-Laurent-de-Gosse, profitez d'une balade dans cet écosystème rare et à préserver. Venez découvrir les secrets de la formation de la tourbe et les espèces de flore et de faune adaptées aux contraintes spécifiques liées à ces zones humides trop souvent méconnues.

Info & résa : contact@cpie-seignanx.com



VOS ANIMATEURS :



FINANCEURS :

